

Le chiffre du trimestre

39 c'est le nombre d'adhésions enregistrées au 31 mars. C'est encore très en deçà du chiffre enregistré pour 1997 (47 adhésions).

Pour nous écrire

A propos de l'Amicale ou de la gazette: au siège de l'Amicale, 38 rue Paul Foulet chez M. Michel BERRODIER.

Le Plaisir des Fêtes

Le 1er Avril

La coutume du poisson d'avril remonterait à l'époque de Charles IX.

Le nouvel an, fêté jusqu'alors le 25 mars, donnait lieu à des échanges de cadeaux et à des festivités durant toute une semaine (jusqu'au 1er avril) : en 1564, le roi adopta le calendrier grégorien et le nouvel an fut ainsi fixé au 1er janvier.

Pendant longtemps, nombre de français continuèrent à célébrer la nouvelle année à l'ancienne mode. Pour se moquer d'eux, certains leur envoyaient des cadeaux fantaisistes et des invitations fictives.

Le nom de « poisson d'avril », donné à l'origine aux victimes de ces plaisanteries, répondait à une considération astrologique (en cette période, le soleil quittait le signe des poissons).

Pour d'autres, il fait référence à l'obligation de faire maigre pendant la semaine sainte (qui se déroulait alors fin-mars, début-avril).

La Fête des Mères

Une fête là encore très ancienne, puisque dans la Rome antique, le 1er mars était le jour des Mères.

Elles se rassemblaient au temple de Junon Lucina, protectrice des femmes. A la maison, leurs maris leur offraient cadeaux et argent de poche.

En instaurant la fête des Mères en 1914, le président américain Wilson répond à la demande d'une de ces concitoyennes, restée inconsolable après le décès de sa mère, et renoue ainsi avec la tradition antique.

En France, la journée des Mères est apparue en 1918 pour célébrer les femmes méritantes.

En 1941, le maréchal Pétain qui voulait encourager la natalité en fit une fête nationale.

Le 7 juin prochain ce sera l'occasion d'honorer toutes les mamans. Et à défaut de gros cadeaux, les petits chérubins pourront toujours dire « *Maman tu es la plus merveilleuse de toutes les mamans. Je t'aime, très très fort.* »

S.M.

ADHESIONS

Nous vous rappelons que les adhésions sont valables pour l'année civile. Ainsi, si vous ne l'avez déjà fait, vous pouvez dès maintenant renouveler votre adhésion pour 1998.

Le tarif inchangé reste fixé à 50 francs par famille.

BULLETIN D'ADHESION

Monsieur, Madame.....

Adresse.....

Souhaite adhérer ou renouveler son adhésion à l'AMICALE DU QUARTIER ST-GEORGES.

Ci-joint un chèque de 50 F à l'ordre de l'Amicale.

Dès réception, vous recevrez votre carte d'adhérent pour 1998.

Dans notre prochain numéro : le bilan complet de nos activités depuis le début de l'année.